



**Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône
(SIED 70)**

20, avenue des Rives du Lac – 70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE

Tél. : 03.84.77.00.00 – Fax : 03.84.77.00.01

E-mail : contact@sied70.fr

**RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
Mardi 18 mai 2021 à 18 heures**

En Visioconférence

(mesure spécifique à l'état d'urgence de la crise sanitaire de la COVID 19)

ORDRE DU JOUR :

Acquisition d'un nouveau bâtiment
pour abriter les services et le siège social du syndicat.

*Pour délibérer valablement, un minimum d'un tiers des délégués,
soit 200 délégués devront participer à cette réunion.*

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE
DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE**

POUVOIR

à transmettre par mail à contact@sied70.fr avant le 18 mai à 18h00

Je soussigné (e), délégué (e) de la commune de....., empêché (e) d'assister à l'Assemblée Générale du 18 mai 2021 donne pouvoir à M....., délégué (e) de la commune de, pour me représenter et voter en mon nom à cette réunion.

Fait à le

(1)

(1) Ecrire « Bon pour pouvoir »

Nota : - pour sa commune d'élection, un suppléant n'a pas besoin du pouvoir d'un titulaire

- un délégué peut disposer de 2 (deux) pouvoirs (mesure spécifique à l'état d'urgence sanitaire COVID 19)

- le pouvoir ne sert pas au calcul du quorum

Acquisition d'un nouveau siège social

Il est rappelé au Comité Syndical les différents recrutements, effectués par le Syndicat au cours de l'année écoulée ainsi que ceux encore en projet, qui s'inscrivent dans le cadre du développement actuel du SIED 70.

Comme annoncé lors du dernier comité syndical, cette augmentation des effectifs nécessite la recherche de nouveaux locaux plus grands pour permettre le fonctionnement des services dans des conditions qui répondent à la fois à un souci d'efficacité mais également de sécurité, compte tenu de la situation sanitaire traversée actuellement.

Il est ainsi proposé au comité syndical l'acquisition d'un bâtiment actuellement propriété de ACTION 70, situé sur un terrain objet d'un bail emphytéotique avec la communauté d'agglomération de Vesoul, situé au 1 Rue Max DEVAUX à Vesoul (parcelles cadastrées section T n°254 (5 062 m²), 258 (202 m²) et 259 (9 m²).

Les caractéristiques du terrain et du bâtiment sont les suivantes :

- 1 038.52 m² de bâtiment de bureaux sur un seul niveau
- terrain de 5 273 m²

pour un montant de 1 150 000 € (hors taxes et droits d'enregistrement), le SIED 70 devenant propriétaire de l'ensemble à l'issue de la vente.

L'estimation fournie par les domaines est de 980 000 € (hors taxes et droits d'enregistrement) avec une marge d'appréciation de 15 %.

Le terrain est aménagé en parking et entièrement clos et sécurisé avec accès par portail électrique. Il offre des possibilités d'extension à l'arrière.

Le bâtiment de bureau, sur un seul niveau, est conçu avec un puits de lumière principal au centre et une répartition concentrique des espaces. Il est chauffé par une pompe à chaleur air/air réversible.

Il est en parfait état et autorise une occupation des locaux avec un minimum de travaux préalables (aménagement de prises de recharges pour véhicules électriques essentiellement).

Il possède également l'intérêt de comporter des locaux encore actuellement en location qui permettront de rentabiliser les surfaces non encore nécessaires au développement du Syndicat dans un premier temps.

Le Bureau Syndical du 5 mai 2021 a émis un avis favorable à cette acquisition.

Il est proposé au Comité Syndical

- _ de décider l'acquisition de ce bâtiment et de ce terrain dans les conditions énoncées ci-dessus.
- _ d'autoriser monsieur le Président à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition ainsi que les baux ou éventuelles modifications de baux à intervenir.
- _ de fixer, en application des statuts du syndicat, le siège du Syndicat à l'adresse de cet immeuble, dès l'emménagement des services.